

Centre Commercial
Allées de Marveille



09350 Les Bordes sur Arize

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Rapport moral

2020 est la cinquième année d'activité de la ressourcerie. Elle a été marquée évidemment par la crise sanitaire. Cependant les ventes sont restées stables par rapport à 2019 malgré les 3 mois de fermetures administratives. Évidemment les collectes et débarras chez les particuliers ont diminué. Et nos activités de sensibilisation n'ont pas pu "démarrer" comme souhaité.

2020 marque également le départ d'Antoine Bordallo, co-fondateur de l'association (il reste néanmoins actif puisqu'il a intégré le CA dès son départ), le passage de Lauriane Soria, pendant 3 mois, en renfort sur le textile et le magasin et l'arrivée en décembre de Jeanne Ysnel qui a été embauchée à l'automne pour la partie animation/sensibilisation et pour la coordination du pôle vaisselle.

Cette année a été marquée par de nombreux aménagements des locaux (façade, quai, boutique, ateliers, cuisine, salle polyvalente...), l'achat d'un nouveau camion grâce à une nouvelle campagne de crowdfunding et le test d'une nouvelle activité : la boutique d'artistes et artisans locaux, la boutique éphémère.

Ressources humaines

Salariés

La ressourcerie comptait 6 salariés au début de 2020.

Antoine Bordallo a souhaité quitter l'équipe de la ressourcerie en août 2020.

Après un travail coopératif, nous avons décidé d'embaucher une personne dont la fiche de poste serait axée sur l'animation, la sensibilisation, la vaisselle et le magasin.

Le planning de la procédure d'embauche étant un peu long, nous avons décidé d'embaucher Lauriane Soria, qui avait déjà fait un service civique chez nous en 2018. Nous l'avons embauché pour un CDD de 3 mois, du 1er septembre au 30 novembre 2020.

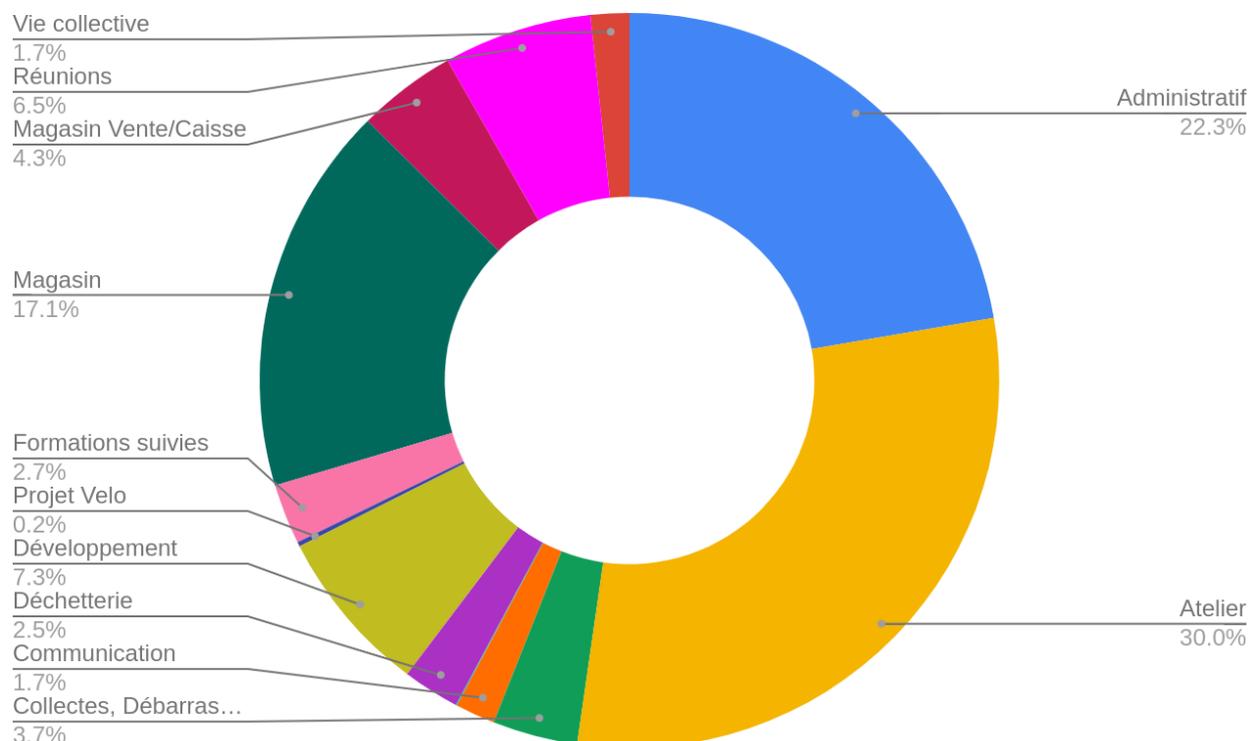
Nous avons clôturé les dépôts de candidature pour le poste de sensibilisation et d'animation fin octobre et nous avons fait passer les entretiens les 2 et 3 novembre, nous avons reçu 5 personnes. Jeanne Ysnel a été embauchée le 17 décembre 2020 pour le poste d'animation et de sensibilisation. La prise de poste s'est déroulée sans encombre.

Une promesse d'embauche en CDI à 20h00 a été faite pour Nusret Shabani, bénévole sans papier. Cette embauche ne sera possible que si la préfecture lui accorde une autorisation de travail, ou mieux: un droit à l'asile sur le territoire français.

Nous avons également travaillé avec la ressourcerie de Foix. Une de nos salariées a animé des réunions pour travailler sur leur projet associatif et leur fiche de poste. Pour ce travail nous avons convenu d'un échange d'heures, que nous allons sûrement utiliser sur de l'aménagement du bâtiment.

L'activité des salariés est en majorité occupée par des tâches liées au tri, à la réparation, aux apports (30% du temps total), puis aux aspects administratifs (22% du temps). Le magasin (mise en rayon, rangement, ménage, tenue de caisse, etc.) prend environ 17% du temps salarié (sachant qu'en 2020, la caisse a été souvent tenue par des bénévoles).

Répartition du temps de travail salarié



Bénévoles

Les bénévoles sont toujours aussi motivés et participent énormément à la vie et au fonctionnement de la ressourcerie. Certains bénévoles ont souhaité cesser ou diminuer leurs activités au vu des restrictions sanitaires.

Le Comité d'animation, qui peut comprendre jusqu'à 9 personnes, n'est composé en 2020 que de 8, dont une personne morale, la ressourcerie de Foix. Lors de l'AG en septembre, nous avons eu de nouvelles personnes au CA, Salomé Chatelain et Antoine Bordallo, qui n'est pas vraiment parti !

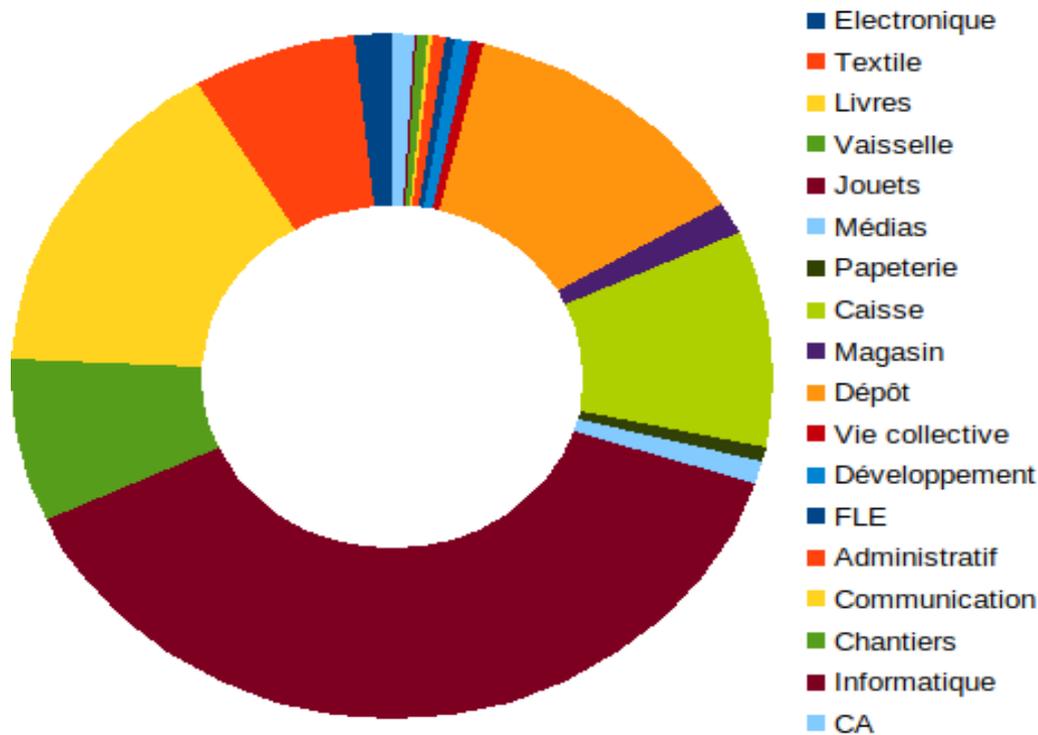
Le Comité s'est réuni tous les quatre mois, le rythme ayant été réduit dû aux restrictions. C'est cette instance (il s'agit d'une association collégiale dans laquelle chaque membre est co-président) qui prend les grandes décisions stratégiques concernant la ressourcerie et qui épaula l'équipe salariée en cas de difficulté. C'est aussi elle qui est l'employeur officiel et qui gère notamment les ressources humaines.

Les "bénévoles du quotidien" sont sur place beaucoup plus souvent, même s'il ne faut pas oublier qu'une partie du travail est quelquefois fait "à la maison" par certains bénévoles (notamment sur les livres ou les jouets) et que certains bénévoles oeuvrent à distance

(conseil juridique ou financier, graphiste, appui technique “réseau informatique” par exemple). Sans cette masse de travail “gratuit”, la ressourcerie ne pourrait bien sûr pas fonctionner aussi bien: il y a au moins autant d’heures consacrées par les bénévoles au tri, à la réparation, à la mise en rayons ou à la vente que d’heures salariées.

Nous avons mis en place un nouvel outil qui permet de comptabiliser les heures bénévoles, nous pouvons donc depuis le cours de l’année 2020, faire un bilan plus précis du temps de travail bénévole qui représente au moins 4,5 ETP.

Répartition du temps de travail bénévole



Les Services civiques

Chaque année depuis 2017, la ressourcerie accueille des jeunes en Service civique. Jusqu’en 2019, nous avons un contrat avec la Ligue de l’enseignement, qui assurait le cadre légal de l’accueil et le suivi administratif des jeunes. En 2019, nous avons déposé une demande d’agrément, que nous avons obtenue. L’association peut donc accueillir en son nom propre jusqu’à deux Services civiques par an. Les missions durent 7 mois (pour un temps de travail de 24h par semaine et deux jours de congés par mois) et sont l’occasion pour les jeunes de découvrir le monde du travail et plus particulièrement la fonction de valoriste au sein d’une ressourcerie. Ils/elles doivent porter un projet personnel au sein de la structure, au service de l’intérêt général.

Nous avons eu le passage de Silvio Mari de décembre 2019 à juillet 2020 en service civique. Son service civique a été un peu tronqué par les 2 mois de confinement. Il a cependant travaillé à l’aménagement de la zone de dépôts, l’aménagement de la boutique, il a réalisé des toilettes sèches (pas encore fonctionnelles).

Vie collective

Depuis l'ouverture de la ressourcerie, le choix d'une vie collective partagée est défendu par l'ensemble de l'équipe. Chacun à son tour est responsable du repas de midi, du ménage hebdomadaire de la cuisine et des toilettes et de la gestion du compost.

Le temps consacré à ces tâches est inclus dans le temps de travail des salariés.

Ponctuellement, des bénévoles prennent en charge certaines de ces tâches.

Les repas du midi (et quelques goûters et quelques petits fours, notamment pour les CA ou les AG) sont partiellement pris en charge par l'association. Les salariés cotisent de leur côté, à raison de 2 euros par repas. Ce montant représente près de 950 euros pour l'année 2020, sachant que le coût total des repas est de 1800 euros, soit un reste à charge d'environ 850 euros pour l'année.

Les collectes

Comme toutes les ressourceries, le Zero-Neuf collecte les objets dont les usagers souhaitent se débarrasser. Nous classons les types de collecte en trois grands groupes:

- La collecte en apport volontaire: les usagers peuvent venir déposer leurs objets, dans les heures d'ouverture, en vue de traitement. Toute l'année 2020, les horaires sont restés les mêmes: 10h/16h du mercredi au samedi. Nous disposons pour cela d'un accès spécifique (à l'arrière du bâtiment) et les objets sont pris en charge par des salariés et/ou des bénévoles qui vont ensuite les peser (en fonction de leur nature: textile, ferraille, bois, mobilier, électro, vélo, verre, plastique/mélange, etc.). Nous incluons dans cette collecte les "dépôts sauvages" qui continuent malgré tout d'être faits de temps en temps.
- La collecte à domicile: elle est faite par des équipes de salariés et/ou de bénévoles et se fait sur rendez-vous et sur devis. Le montant du devis (fonction du nombre d'heures prévisionnelles et de la distance) est diminué en fonction de la valeur potentielle des objets collectés. La collecte peut donc être entièrement payante (si la plupart des objets doivent être redirigés vers la déchetterie) ou entièrement gratuite (si les objets ont une valeur marchande suffisante). Tous les objets sont également pesés et identifiés comme provenant de ce type de collecte;
- La collecte en déchetterie: grâce à un partenariat avec le Smectom (syndicat de déchets qui s'est vu déléguer la compétence "Déchets" du territoire par la Communauté de communes Arize-Lèze dont nous dépendons), nous intervenons directement sur la déchetterie en y passant deux fois par jour, en fin de matinée et en fin de journée, pour collecter les objets que les agents ont pu mettre de côté et qui leur paraissent intéressants pour nous. Cette collecte est également identifiée séparément, puis pesée.

En 2020, les dépôts, pour s'adapter aux normes sanitaires, sont devenus participatifs et ont été réaménagés. Tout d'abord, nous avons couvert le quai et nous avons ensuite utilisé les bennes du Smectom pour que les usagers puissent eux-même trier leurs objets, ce qui nous permet de ne pas avoir à les manipuler. Les bennes sont identifiées par secteur. Cependant,

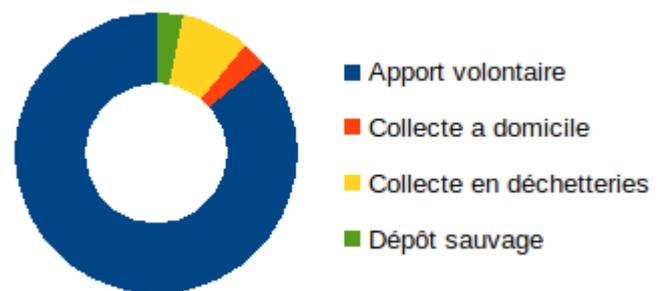
au bout de quasiment un an, nous pouvons voir que nous manquons un peu de place pour ces bennes, et les marquages ne sont pas toujours respectés. Ce système a tout de même fortement allégé le travail aux dépôts car nous passons bien moins de temps à la pesée. En revanche, les communes de provenance ne sont plus identifiables. Pour faciliter le travail, nous avons réalisé un aménagement dont nous parlions depuis longtemps: intégrer la balance au sol ; la manutention pour la pesée des meubles, des bennes et des objets en tout genre est réellement facilité.

Les dépôts ont été très importants après les confinements, dans toutes les catégories. Après de nombreuses pannes, nous nous sommes également équipés d'un nouveau camion. Pour le financer, nous avons lancé un financement participatif de septembre à novembre 2020, nous n'avons pas atteint notre objectif, mais nous avons tout de même récolté 2870 euros, le nouveau camion nous a coûté 4300 euros.

Le nouveau camion est comme l'ancien, un Renault master. Nous avons démonté l'ancien, ce qui nous permet d'avoir un stock de pièces de rechange.

Masses collectées par type de collecte

Type de collecte	Nbr.de collectes	Masse collectée (kg)
Apport volontaire	738	57142,54
Collecte à domicile	24	1701,95
Collecte en déchetteries	67	2805,5
Dépôt sauvage	27	1195
	856	62844,99



Le traitement

Chaque objet qui arrive à la ressourcerie est pesé puis analysé: une faible partie est directement renvoyée dans le circuit "déchetterie", après tri et parfois démantèlement, soit dans les flux de la déchetterie (ferraille, bois, plastique/mélange, gravats, carton...), soit dans les flux des éco-organismes (Déchets électriques et électroniques - D3E, mobilier - DEA). Les objets qui passent ce filtre sont ensuite nettoyés, réparés éventuellement, puis évalués (prix) avant d'être mis en rayon pour la vente. Certains sont stockés en attente de valorisation par réparation plus lourde ou "relooking", c'est-à-dire transformation plus ou moins importante.

Après leur pesée, les objets sont acheminés vers les différents ateliers de tri/réparation et traités immédiatement, ou stockés en attendant que les personnes compétentes soient présentes sur le lieu.

En 2020, certains secteurs de la ressourcerie ont désormais un fonctionnement très organisé (livres, jouets, textile, puériculture, vaisselle...). Le pôle électro est cette année repris en main. Les compétences sont développées et le pôle a gagné en organisation. En outre, le pôle mobilier (espace, machines) manque toujours de moyens humains et

financiers, ce qui se reflète dans les chiffres de ventes. Sur ce dernier secteur, une marge de progression importante est possible.

On note cette année l'aménagement des ateliers, notamment de la vaisselle, plus adapté. Aussi nous nous sommes équipés d'un lave-linge et d'un sèche-linge, devenus indispensables pour serviettes, masques, etc..

Les ateliers, en 2020, sont répartis comme suit:

- Electro
- Vaisselle
- Livres/Papeterie
- Jouets/Sports/Culture
- Mobilier
- Textile
- Bricolage/Jardin/Animalerie
- Antiquités/Cadres/Bibelots

La vente

La vente est réalisée majoritairement en magasin, grâce à la boutique située sur le Centre commercial des Bordes-sur-Arize. Elle a une surface de 220m² et nous bénéficions d'un espace extérieur abrité à l'avant du magasin qui nous permet de proposer une trentaine de mètres carrés supplémentaires d'objets qui sont exposés les jours d'ouverture. La boutique est ouverte de 10h à 18h (et jusqu'à 19h de juin à septembre) les mercredis et samedis. L'affluence est toujours en augmentation depuis l'ouverture en 2016.

Les chiffres de vente comprennent également les sommes versées par les éco-organismes (Eco-mobilier et Ecologic - entreprises privées à but non lucratif). Ces deux filières nous permettent de valoriser les objets que nous ne pouvons ni vendre ni transformer, dans le domaine du meuble ou de l'électro. Nous avons également la possibilité de valoriser auprès de ces éco-organismes les objets vendus. Pour mémoire, le système est le suivant:

*“Un **éco-organisme** est en France une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.*

Ailleurs dans le monde, ils sont appelés en anglais producer responsibility organisation (PRO). La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles. En France les éco-organismes sont agréés pour six ans au maximum (renouvelables), s'ils disposent des capacités techniques et financières leur permettant de répondre aux exigences d'un cahier des charges imposé (fixé par arrêté interministériel, après avis de l'instance représentative des parties prenantes de la filière)” (Source: Wikipedia).

Le financement que l'on reçoit de leur part vient directement d'une fraction de l'éco-taxe, payée par le consommateur sur les produits neufs. Cette fraction fait régulièrement l'objet de négociations, menées notamment par le secteur du Réemploi (Réseau National des Ressourceries, Emmaüs). Son montant est partagé pour supporter les coûts du réemploi ou

de la réutilisation, ceux du recyclage, ceux de la “valorisation matière” (production d’énergie, le plus souvent par combustion), et ceux de l’élimination (incinération, enfouissement). Les éco-organismes ont permis de récupérer environ 650 euros sur l’année 2020. C’est peu et des progrès peuvent être légitimement attendus (de notre côté pour mettre en place les moyens statistiques d’une meilleure valorisation, et du côté des éco-organismes avec un meilleur taux à la tonne, que ce soit pour la valorisation de ce qui repart dans le circuit “déchets” (recyclage, valorisation matière) ou du soutien financier pour tout ce qui est vendu).

Une partie des ventes passe par le site “Le Bon coin”, qui nous sert à écouler des livres qu’on ne vendrait sans doute pas sans cette vitrine. Ces ventes représentent un montant assez faible du chiffre d’affaires, mais permettent également de nous faire connaître, en attendant de trouver une meilleure solution, via une plateforme plus adaptée (type Label Emmaüs).

En 2020, les ventes sont en augmentation malgré le Covid et le chiffre d’affaires est stable malgré 3 mois de fermeture (25 journées de vente en moins sur 112, soit 22% de journées en moins).

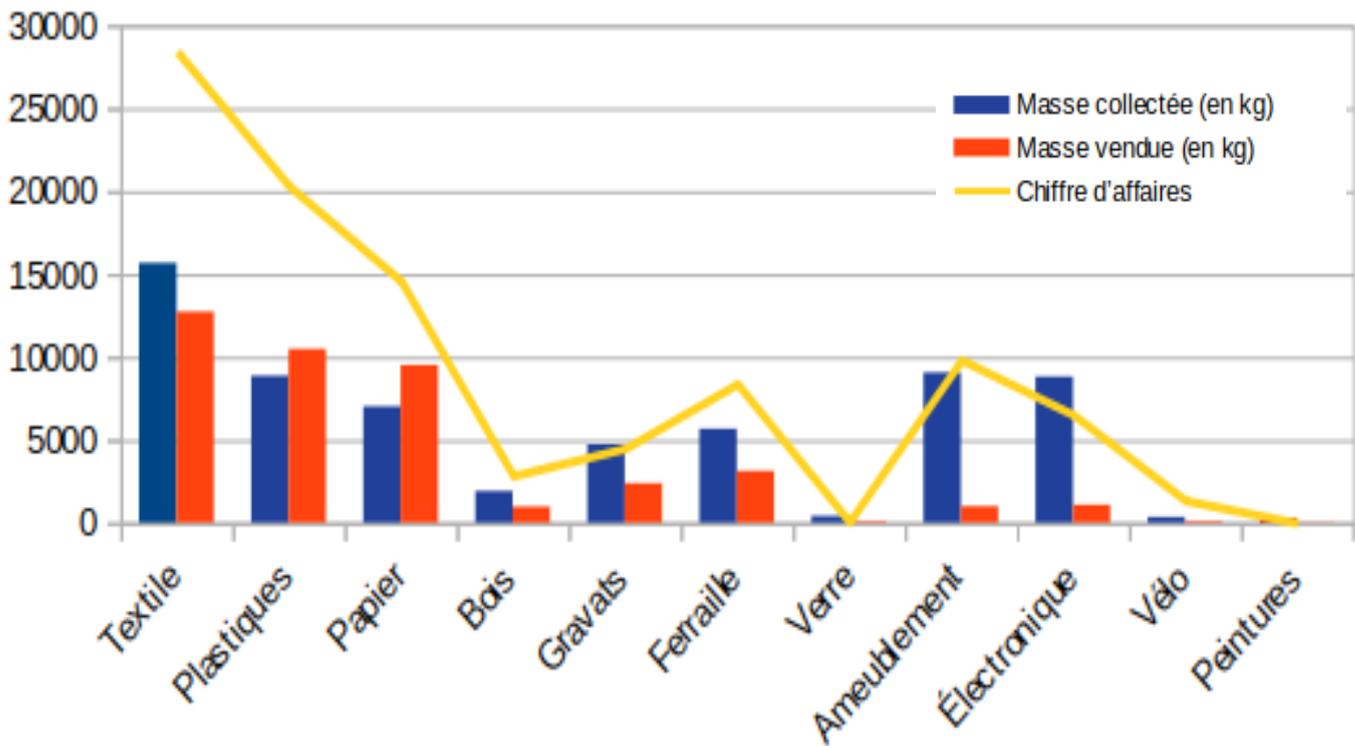
Flux collectés	Masse collectée (en kg)	Masse vendue (en kg)	Chiffre d’affaires
Textile	15663,18	12723	28 470,75 €
Plastiques	8867,95	10481	20 356,25 €
Papier	7016,7	9516	14 616,91 €
Bois	1904,4	969	2 324,75 €
Gravats	4726,9	2381	4 533,88 €
Ferraille	5664,24	3127	8 423,92 €
Verre	407,4	78	96,70 €
Ameublement	9065,8	998	9 870,95 €
Électronique	8819,12	1086	6 550,65 €
Vélo	344	93	1 389,00 €
Peintures	279,4	27	25,55 €
	62759,09	41479	96 759,31 €

Le chiffre d’affaires réalisé est similaire à 2019 soit 96 759€ pour 41,5T vendues

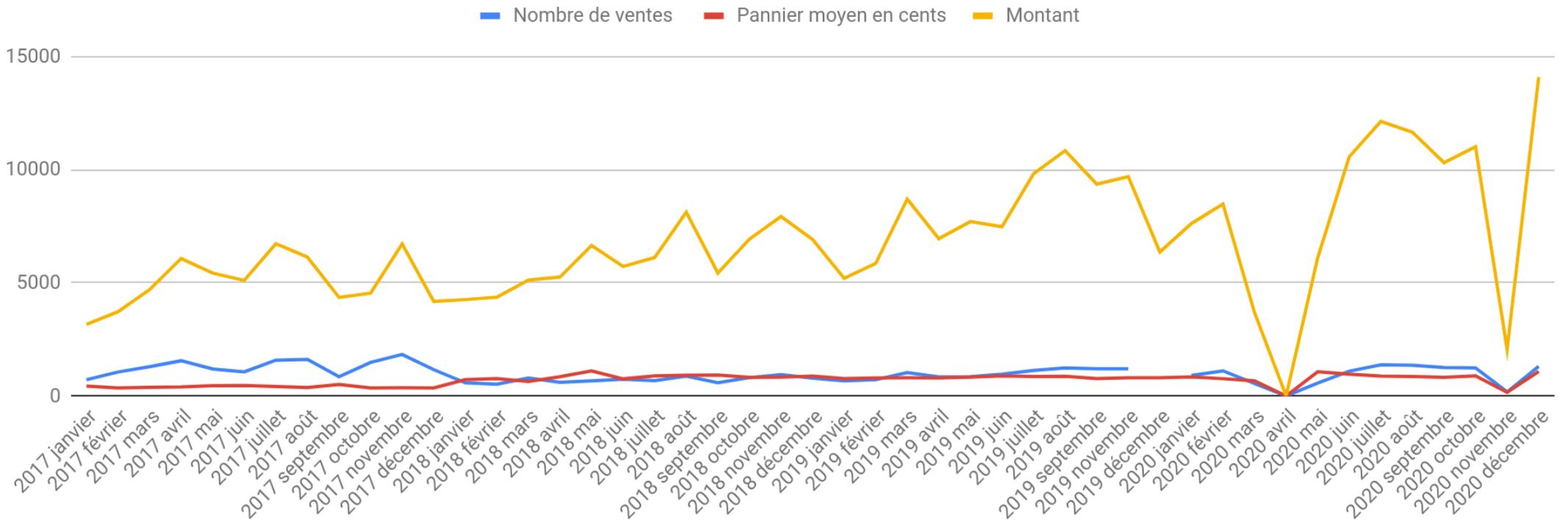
Suite au premier confinement, notre chiffre a explosé. Nous avons élargi nos horaires d’ouverture sur le mois de décembre pour pallier la fermeture de novembre, ce qui a été une belle réussite pour nous. La fréquentation ne cesse d’augmenter.

Cette année, nous avons également travaillé plus intensément sur un projet de vente en ligne via la plateforme Label Emmaüs. Nous souhaiterions créer un poste mutualisé avec la ressourcerie de Foix. L'objectif est de mettre en valeur des objets (de valeur) que nous ne vendons pas ou peu à la ressourcerie. Il s'agit aussi d'élargir nos capacités de vente. On ne peut pas agrandir la boutique physiquement.

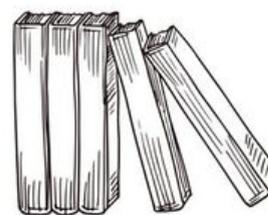
Rapport des masses collectées/vendues et chiffres d'affaires par type d'objets



Rapport des ventes mensuelles 2017-2020



Zoom : La librairie



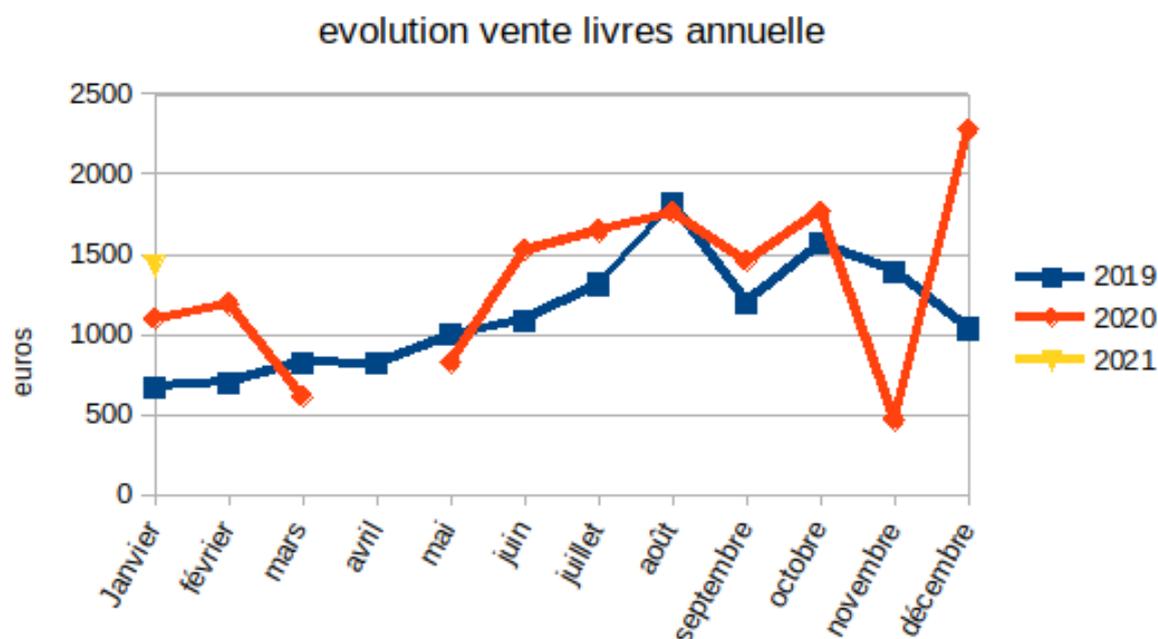
L'EQUIPE

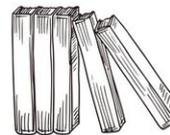
- Trois bénévoles. Une 4ème personne s'est jointe à l'équipe juste avant le premier confinement, mais n'est pas revenue ensuite.
- Deux jours par semaine en moyenne par semaine pour les trois personnes confondues
- Une équipe salariée à l'écoute, accompagnant et valorisant le travail accompli.

BILAN DES VENTES : 2019 - 2020

	Montant des ventes	Pourcentage Ventes globales
2019	13406,26	14,09
2020	14616,91	15,02

Le chiffre des ventes augmente tous les ans, y compris en 2020 où le magasin a été fermé presque trois mois. Il y a eu un très gros rattrapage sur les mois suivant les périodes de confinement en particulier au mois de décembre.

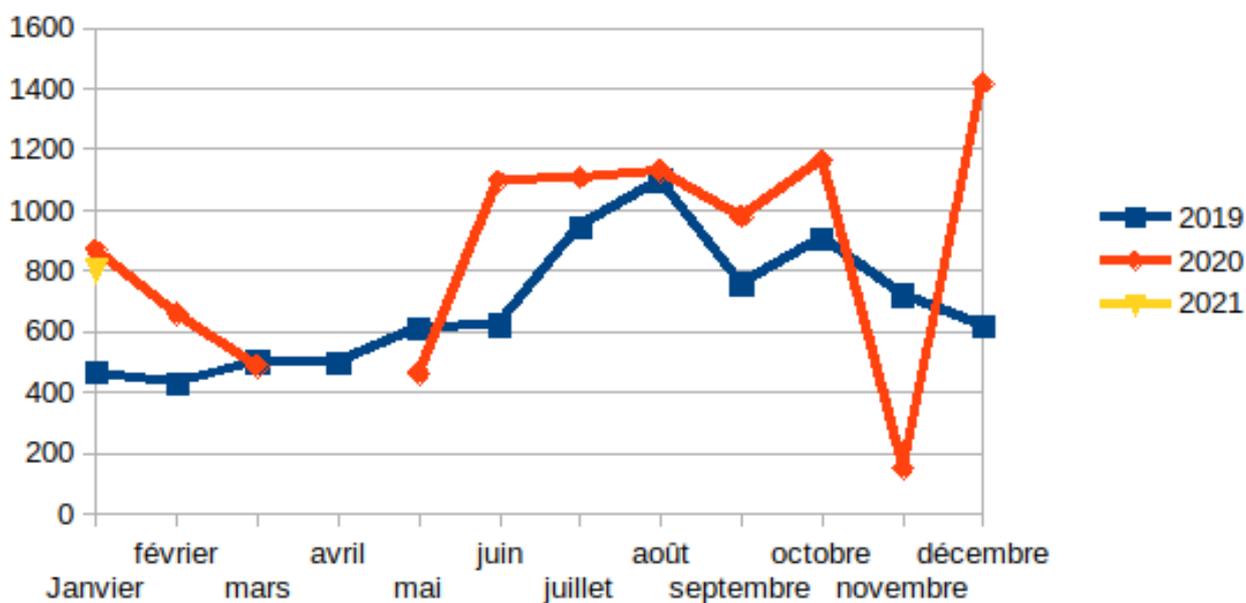




LES APPORTS

Malgré le fait qu'on précise "**pas de revues et pas d'encyclopédies ni de manuels scolaires**" on rentre des manuels, des encyclopédies, et des revues. Certains peuvent se vendre d'autres non.

Quantité de livres vendus



LES POINTS DE VENTE, au nombre de deux: Boutique, Bon coin

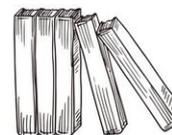
La Boutique

L'écoulement du stock.

Même constat que l'année précédente : bon écoulement de livres spécialisés et de livres pour enfants, difficulté à écouler les romans qui nous arrivent en grande quantité.

Les revues locales genre *Pyrénées magazine* ou certaines revues alternatives ainsi que certaines revues pour enfants se vendent très bien. Il ne faut surtout pas garder les autres.

Quelques amateurs de livres anciens mais qui se comptent sur les doigts d'une main. C'est assez fragile.



Le Bon Coin

Sur le site, nous avons en janvier 2019 110 livres enregistrés (mis en ligne), et 179 en décembre. En 2020: 179 en janvier et 220 en décembre.

Livres mis en ligne : ceux estimés à plus de dix euros et qui ont peu de chance de partir en boutique.

Sur le Bon coin, une interruption sur toute la durée du premier confinement mais pas sur le deuxième.

	2020	2019	2018	2017
Montant	1678,28	1466,73	525,90	157
Nombre	96	76	30	17

9 ventes ont été effectuées directement en magasin sans envoi. C'est plutôt maigre.

Les livres vendus sont plutôt des livres techniques, ésotériques ou des livres de collection

Travail rébarbatif et chronophage

Pas de salon cette année pour cause de COVID

DESTOCKAGE LIVRES

Bilan du destockage en octobre. Un seul destockage cette année Livres à moitié prix

Très bon bilan

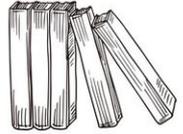
Mercredi 14 octobre 248,85 euros, soit 20 % des ventes totales du magasin.

Samedi 21 décembre : 321,20 euros, soit 25%des ventes du magasin.

LETTRE DES LIVRES

1^{er} numéro en Novembre 2018 : 22 abonnés

6 numéros en 2020, C'est la première année qu'on arrive à suivre le rythme d'un numéro tous les deux mois



CE QUE L'ON JETTE OU DONNE

En 2020 c'est la première année que l'on pèse systématiquement ce que l'on jette ou l'on donne

Ce que l'on jette

Livres en mauvais état, sales, crayonnés etc., revues invendables, livres trop obsolètes.

Ce que l'on donne

Un partenariat avec le lycée de Saint-Girons : deux caisses de livres classiques ont été données en 2020. Le tarif est de 5 euros la caisse pleine (nous faisons la sélection en fonction des besoins du lycée).

Des dépôts au gratuit du ZéroNeuf : encyclopédies. Beaux livres mais qui ne sont plus lus. Des amateurs les prennent pour les reliures. Journaux

Des dépôts dans les boîtes à lire. Adoption d'une boîte à lire à Empalot
Essentiellement des romans ou des livres de cuisine. Pourquoi Empalot et pas les boîtes à lire locales ? Deux raisons : on donne ce que l'on a en triple ou quadruple exemplaires, de plus à Empalot les livres ne restent pas dans la boîte à lire, deux heures plus tard il n'y en a plus, contrairement à ce qui se passe dans les boîtes à lire locales.

PERSPECTIVES EN 2021

- Améliorer encore l'espace librairie. Confection de bacs pour les BD par exemple, efforts sur la décoration et la signalétique des classements par genre.
- Trouver un partenariat pour éviter d'avoir à mettre trop de livres dans les boîtes à lire
- Arrêter Le Bon Coin pour passer à Label Emmaüs
- recruter un(e) autre bénévole assidu(e)

La sensibilisation/communication

C'est le quatrième pilier des ressourceries, qui peut prendre plusieurs formes.

Il est, comme souvent dans le secteur associatif, compliqué de consacrer beaucoup de temps et/ou de financements à ce secteur, les éventuelles retombées économiques étant difficiles à évaluer, quantitativement ou dans le temps.

En 2020, la ressourcerie, grâce à un financement du PNR, a pu se munir d'une bâche explicative du fonctionnement de la ressourcerie, affichée derrière la caisse. Nous avons également réalisé une bâche pour les braderies pour poser sur le rond-point, pas très utilisée malheureusement cette année.

Nous avons également lancé une campagne de Crowdfunding de septembre à novembre 2020, qui n'a pas rempli ses objectifs (2700€ collectés sur 10 000€ envisagés), pour financer un nouveau camion, la façade et un lave-vaisselle pro. La communication de cette campagne comparée à d'autres a manqué un peu d'agressivité.

Nous avons conçu un nouveau site Internet grâce à une formation, en novembre 2020. Le site n'est malheureusement pas encore fini, faute de temps. Une des raisons pour lesquelles les lettres d'infos ont beaucoup de retard.

En octobre nous avons réalisé la façade: l'artiste Maureen Toraki est venue pendant une semaine pour la réalisation. Nous en avons déjà vu les effets bénéfiques, nous sommes désormais visibles depuis la route.

Au Zéro-Neuf, la communication/sensibilisation comporte les axes suivants:

- Le dialogue "en direct":
 - Les interactions avec les clients du magasin ou les usagers des dépôts sont l'occasion pour l'équipe d'échanger sur les missions effectuées par la ressourcerie, les modalités de tri ou de pesée des objets, et plus globalement la gestion des déchets sur notre territoire, ou plus largement aux niveaux national et/ou international, en fonction des connaissances de chaque membre de l'équipe. Nous informons aussi ponctuellement sur les différentes filières de traitement des déchets existantes. En 2019, un financement de l'Etat relayé par le Parc naturel régional ariégeois nous a permis également de concevoir et faire imprimer, en 2020, une grande bâche informative, que nous avons installée derrière la caisse, à l'entrée du magasin, et que les clients peuvent consulter en attendant leur tour.
 - Les animations: aucune en 2020, c'est un volet à développer, que ce soit dans le secteur éducatif (écoles, centres de loisirs) ou pour le grand public. Difficile cependant à valoriser financièrement (tout le monde voudrait des animations, mais il est compliqué de trouver l'argent pour les financer à leur juste valeur).
- Le site Internet:
 - Le nouveau site Internet sera bientôt en fonction. Il est pour le moment visible sur la page zero-neuf.fr. On y trouve tout, tout, tout sur l'association et son fonctionnement. Des pages explicatives permettent de soulever régulièrement des problématiques en lien avec l'actualité, que ce soit sur les

déchets ou plus largement sur les questions environnementales (exemple: "Que deviendront nos déchets en 2035?").

- Ce site permet également, via une application dédiée (MailPoet), d'envoyer des lettres d'information et des informations ponctuelles aux personnes qui sont abonnées. La Lettre d'information, généraliste, est envoyée tous les deux mois à environ 350 personnes et informe sur les différentes activités de la ressourcerie, avec une sorte d'édito qui peut porter sur différents sujets, toujours autour de la gestion et du traitement des déchets. La Lettre d'information nous permet de communiquer sur nos actions et d'annoncer les ateliers participatifs: ces derniers accueillent des usagers désireux d'en savoir plus ou d'apprendre à fabriquer/transformer eux-mêmes des objets. La ressourcerie organise ces temps d'échange, met à disposition le lieu et des compétences par domaine.
- La Lettre des livres, qui est également envoyée tous les deux mois, est spécialisée sur la partie "librairie" de la ressourcerie, et gérée par une bénévole (sauf l'envoi, géré par un salarié).
- La communication virtuelle
 - Nous disposons aussi d'un compte Facebook, qui permet une communication plus réactive, avec des abonnés différents. Annonce de braderies, de soldes, relai de communications liées aux réseaux des ressourceries ou associations amies, lancement des inscriptions pour les ateliers participatifs.... Ce compte, au même titre que la communication en général, manque de stratégie globale. Il compte 1378 abonnés, pour 1227 "like".
 - La communication "papier"

La ressourcerie édite des "flyers" généralistes et d'autres servant à promouvoir les braderies ou événements ponctuels. Elle édite également des affiches en format A4 pour l'affichage en magasin, en vitrine ou chez les commerçants du territoire.

- Ressources humaines

L'essentiel de la communication, en 2020, est piloté par deux salariés, qui se sont partagés le travail entre la partie graphique et la partie rédactionnelle. La Lettre des livres est entièrement gérée par une bénévole (sauf l'envoi, qui reste une prérogative salariée, notamment au vu de la législation en vigueur).

Les prestations

Ce que nous appelons "prestations" sont des actions qui donnent lieu à facturation ou à comptabilisation en tant que "Service".

Pour l'année 2020 :

- Débarras de maisons, garages, greniers, etc. Effectués tout au long de l'année, sur demande et en fonction de nos plannings. Ils donnent lieu à plusieurs modalités financières selon la qualité des objets à récupérer, la distance et le volume concerné. Ces prestations représentent environ 2452 euros en 2020.
- Création de mobilier (upcycling et détournement) pour 700€.

- Location de vaisselle (service facturé mais avec peu de mouvement)
- Mise à disposition de salariés. Elodie Rivasseau travaille la moitié de son temps pour la ressourcerie de Foix. Ce service est facturé au réel et sans marge, comme le veut la loi. Le montant facturé en 2020 s'élève à 3438€.

Au vu du contexte sanitaire et n'ayant pas pu organiser le marché des créateurs de la Récup prévu en juin dans la programmation du festival 200% Récup, l'équipe a décidé de libérer un espace boutique afin de proposer aux artisans et créateurs de pouvoir exposer leurs produits à la vente sur la période de Noël, moyennant une contribution. Nous envisageons d'ouvrir cette boutique des créateurs du 15 novembre au 10 janvier et proposer une vingtaine d'emplacements

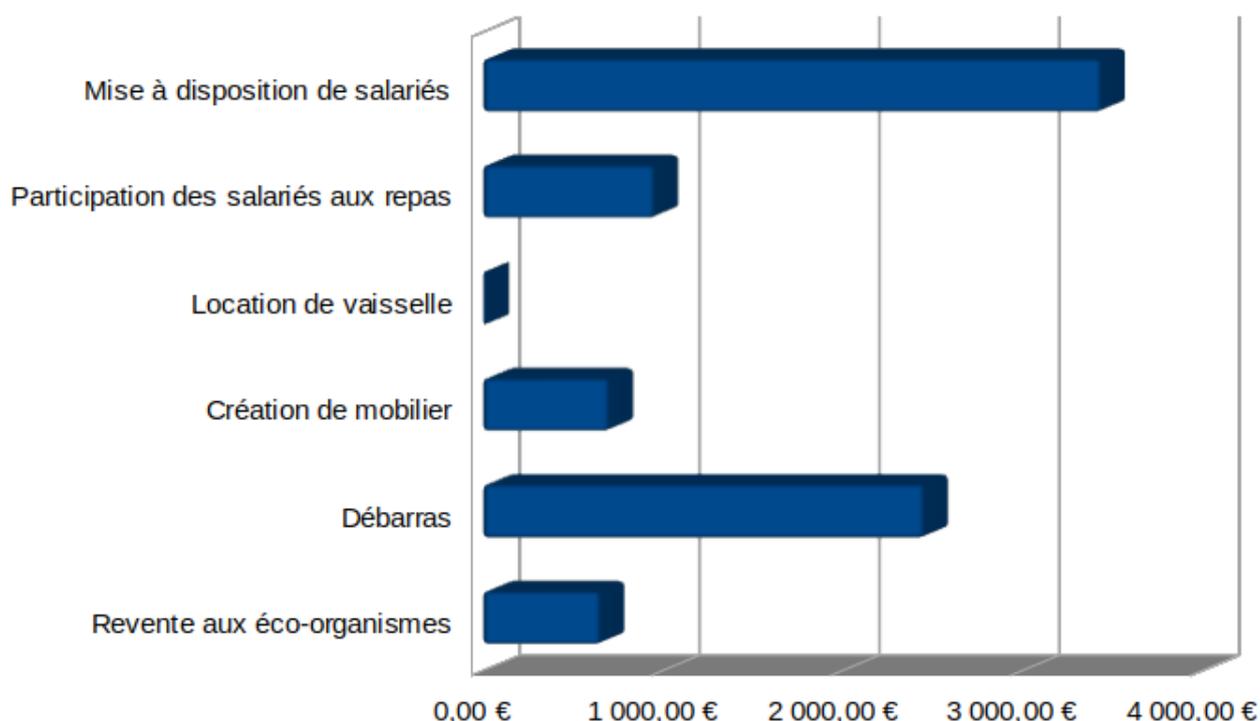
Ce projet a été pensé dès le mois de septembre mais le confinement d'octobre a mis en suspens ce projet : les appels à candidatures et les travaux d'aménagement de l'espace ont été suspendus, ne sachant pas à quelle date nous aurions l'autorisation de réouvrir.

A l'annonce du déconfinement, nous avons décidé de maintenir ce projet et nous avons aménagé en quelques jours une partie de l'ancien 'atelier Vélo': rangement, peinture, papier peint, nettoyage, fabrication d'une cloison et d'un meuble pour la vitrine en récup' et palettes, cloison en disques vinyles, et fabrication d'un superbe Comptoir- caisse, transformable en bureau..

La boutique a ouvert du 2 décembre au 9 janvier soit 22 jours d'ouverture : du mercredi au samedi inclus et de 10h00 à 18h00 et a accueilli au total 18 exposantes. Cette boutique a généré un chiffre d'affaires (ventes réalisées par l'ensemble des participantes) de 3267€. Il a été proposé une participation libre aux exposantes afin de couvrir les frais de fonctionnement (chauffage, aménagement boutique...): les dons se sont élevés à 441 € (environ 13% du CA).

Cette expérience a enchanté les exposantes et les clients, nous envisageons donc de ré-ouvrir cet espace en 2021, pour les deux mois d'été et le mois de décembre.

Des discussions sont en cours avec la mairie pour envisager les différents aspects légaux et juridiques du projet.



Atelier Vélo

Suite à la fermeture de l'atelier vélo "Tu peux crever" porté par Alex Meschia dans les locaux de la ressourcerie, nous avons souhaité créer un nouvel atelier de réparation de vélos. En 2020, nous avons reçu l'accord de cofinancement (2000€) de la Région Occitanie pour la mise en place d'un atelier vélo participatif. Nous avons acheté des outils spéciaux pour la réparation et le montage des vélos, nous avons aussi acheté un abri bois que nous souhaitons monter à l'arrière de la ressourcerie près du quai. Pour le monter cependant, nous avons demandé l'accord à la mairie via une autorisation d'aménagement. L'accord (et la taxe qui va avec) nous ont été envoyés en décembre. Le montage de l'atelier vélo aura lieu en 2021.

Festival 200% récup'

Nous avons commencé à organiser la deuxième édition du festival de la ressourcerie, nommé 200% récup', pour juin 2020, il a finalement été annulé suite aux conditions sanitaires, nous l'avons reporté pour 2021.

Administratif

Comme dans toute association qui emploie des salariés, la partie administrative couvre des fonctions essentielles et demande un niveau de responsabilité et de professionnalisme conséquents: gestion du personnel, gestion des salaires (facilitée par le fait que nous passons par le Chèque emploi associatif (CEA), organisme qui établit les feuilles de paie à partir de déclarations (nombre d'heures effectuées chaque mois, congés pris, etc.)), suivi administratif des Services civiques, suivi des heures de bénévolat, suivi des assurances, médecine du travail, suivi des formations, suivi de la gestion comptable, pilotage financier, organisation du quotidien (plannings), veille juridique, lien avec les différents réseaux et partenaires, avec les différents services de l'Etat (impôts, Services civiques, Pôle emploi...), constitution de dossiers de subventions, suivi de ces dossiers (et mise en place d'indicateurs selon les dossiers), secrétariat (téléphone, mails).

Formation

Nous avons suivi une formation de groupe en juin 2020. Elle portait sur la communication assertive (les moyens nécessaires pour désamorcer ou savoir comment réagir aux conflits). Tous les salariés, un Service civique et une bénévole ont participé à ces deux jours.

Elodie a suivi une formation en comptabilité associative avec Océanides.

Jeanne a suivi une formation création de site web.

Une formation 'habilitation électrique et maintenance électro' était prévue pour Endrit Demaj en juin puis en septembre 2020 et finalement reportée en 2021. Cette formation est prise en charge par l'ADEME

La formation de groupe a été en partie financée par le FDVA 1 et la formation d'Elodie a été en partie financée par notre organisme de formation professionnelle Uniformation.

Développement

Ce secteur d'activité comprend tous les projets à venir ou les projets qui ne sont pas encore en "vitesse de croisière". Il s'agit de mettre en forme les nouvelles idées ou les opportunités qui cadrent avec les missions que souhaite développer la ressourcerie.

En 2020, la partie développement a été sérieusement mise de côté, du fait du contexte sanitaire et des urgences à gérer (confinement, ouverture, normes sanitaires, aménagements...). Néanmoins, nous gardons en tête quelques projets que nous ressortirons des placards en 2021, à savoir :

- Les jardins partagés: ce projet est toujours en phase de développement, dans l'attente d'un accord avec la mairie. Il comprendrait l'utilisation par la ressourcerie d'une parcelle cultivable (potager) et la gestion d'un composteur collectif. A terme, l'idée serait aussi la gestion de toilettes sèches utilisables par les membres du collectif des jardins partagés.
- La gestion du compost: les déchets compostables produits par la ressourcerie sont acheminés vers les composteurs partagés situés à côté des jardins partagés. La ressourcerie a mené en 2019 une expérimentation pour la gestion du compost du magasin Carrefour Contact, situé dans le Centre commercial. Ce projet est à repenser à l'avenir.
- Espace de vie sociale (EVS): il s'agit d'un partenariat avec la CAF pour que la structure devienne un lieu d'accueil qui *"permet le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, ainsi que la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers"*. Concrètement, il s'agit d'actions que nous menons déjà et cela permettrait d'officialiser un volet de notre activité qui n'est pas pour l'instant suffisamment valorisé. Nous pensions mener ce projet en priorité sur 2020, pourtant nous n'avons pu le développer. L'embauche de Jeanne Ysnel en fin d'année va certainement faire changer les choses en 2021.
- Les déchets verts: projet toujours en pause pour 2020: en l'absence de répondant du côté du Smectom (propositions faites de notre côté), il est difficile pour nous de nous lancer dans une activité qui demanderait, sans accord ni soutien, d'importants investissements qu'il faut être assuré de pouvoir amortir (avec notamment des garanties de "marché"). Plusieurs options sont envisageables, allant du prêt subventionné de matériel aux particuliers (petits broyeurs de végétaux) à la gestion de broyeurs mutualisés plus importants (tractés par exemple, avec des tournées envisageables sur les communes de la Communauté de communes ou des présences ponctuelles et annoncées sur déchetterie).

En 2021, nous souhaitons également ouvrir un peu plus la boutique. Pour ce faire, nous allons commencer par ouvrir les vendredi sur la période estivale et la période des fêtes de Noël. Un recrutement sera effectué pour assurer la tenue de la caisse sur ses heures supplémentaires.

Subventions et transferts de charges

Nous recevons deux types d'aides financières : les subventions et les transferts de charges. Les subventions sont un cofinancement à notre activité. Les transferts de charges sont des remboursements de certaines charges d'exploitation.

Ainsi les transferts de charges pour 2020 sont les suivants :

- Les aides à l'emploi (contrat passé avec Pôle emploi avant le démarrage d'un contrat) d'une durée de 2 ans maximum et d'un montant variable. Nous avons en 2020 deux contrats aidés (celui d'Endrit pour la deuxième année et celui d'Elodie pour la première année) à 40% du brut sur la base de 20h. Nous avons reçu environ 8000€ d'aides de la part de l'ASP pour ce volet.
- La prise en charge d'une partie de nos formations par un organisme de formation professionnelle auquel nous contribuons. En 2020, nous avons participé à hauteur de 1392€ pour un financement de formation de 1500€ de la part d'Uniformation.
- Le chômage partiel COVID : exceptionnellement cette année nous avons reçu près de 11 500 € au titre du chômage partiel, en remboursement des sommes versées aux salariés lors des périodes d'inactivité.

Les subventions d'exploitations pour 2020 sont les suivantes :

- Appel à projet "Economie circulaire" de la Région Occitanie: 2000 euros pour la mise en place d'un atelier de réparation de vélos.
- Le Fonds de Développement pour la Vie Associative FDVA :
 - FDVA 1 : formations des bénévoles. Cette subvention nous permet de mettre en place des formations à destination de nos bénévoles. Ainsi cette année nous l'avons demandé pour réaliser une formation Communication assertive (que nous avons faite), une formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (que nous avons dû reporter sur 2021 faute de possibilité de la programmer) et une formation inter-ressourcerie qui nous permet de créer une rencontre entre bénévoles des ressourceries d'Ariège et alentours, celle-ci n'ayant pas été retenue par la DDCSPP, l'organisme financeur, et faute de moyens internes, nous ne l'avons pas programmée. Nous avons donc reçu 600€ pour la formation CNV et 600€ pour la formation PRAP
 - FDVA 2 : projet innovant ou fonctionnement global. Par cette subvention, la DRJSCS soutient les nouveaux projets et leurs investissements ou le fonctionnement global d'une activité déjà en marche. De notre côté, les nouveaux projets ne manquent pas, pourtant c'est bien sur le fonctionnement

global que nous avons besoin d'une aide financière. La gestion des déchets n'est pas "rentable". Nous avons donc reçu 1000€ au titre de soutien à l'activité générale.

- Les fonds de solidarité COVID :
 - Etat : lors du premier confinement nous avons reçu 1500€ par mois d'inactivité, si 50% de notre chiffre d'affaires de l'année n-1 n'était pas recouvré. En novembre, lors du deuxième confinement, le dispositif a changé et nous avons reçu la différence entre le chiffre d'affaires réalisé sur les quelques jours travaillés et le chiffre d'affaires de novembre 2019. Ainsi sur l'année, nous avons reçu près de 11 500€ de la part de l'Etat au titre du fonds de solidarité.
 - ADEME : suite à une négociation intense du Réseau du réemploi (Emmaüs et Réseau national des Ressourceries) auprès des parlementaires, un fonds d'urgence de plusieurs millions d'Euros a été débloqué en faveur des structures de réemploi et nous avons reçu une part de près de 4 200€.

Il est bon de noter que ces subventions et transferts de charges liés à la crise sanitaire sont tout à fait exceptionnels et nous permettent cette année d'avoir un résultat positif.

Les partenaires

Une ressourcerie est une structure qui a de multiples partenaires, de types différents:

- Les partenaires institutionnels:
 - L'Etat (législation, réglementation, subventions à l'emploi)
 - La Région (subventions, cadre légal de la gestion des déchets)
 - La Communauté de communes (organisme officiellement en charge de la compétence "déchet" sur son territoire)
 - Le Smectom (structure à laquelle notre Communauté de communes (Arize-Lèze) a délégué la compétence "déchet")
 - Le PNR (Parc naturel régional ariégeois): la ressourcerie est située sur le territoire du PNR et s'associe à ce titre à différentes actions.
- Les partenaires opérationnels:
 - Les éco-organismes (Eco-Mobilier, Ecologic)
 - Vertex (filiale d'Emmaüs qui collecte le textile sur l'Ariège, dont le nôtre)
 - Le Smectom: la ressourcerie, à travers une convention de partenariat, collecte les objets réutilisables directement en déchetterie, avec l'aide des agents sur place.
 - L'association Diversités, pour qui nous participons à l'insertion sociale de migrants du CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) du Carla-Bayle. Pour ce faire, nous allons régulièrement chercher des personnes désireuses

de rencontrer, d'échanger et de participer aux activités de la ressourcerie. Ils et elles viennent régulièrement nous aider sur des missions de tri textile et au dépôts. Nous leur proposons également des cours de Français langue étrangère afin de les aider dans leur vie quotidienne au-delà de la ressourcerie.

- Les différents réseaux:
 - Le Réseau national des ressourceries. Nous en sommes adhérents depuis 2017 (officiellement, il faut obligatoirement adhérer dans la mesure où on utilise le nom "Ressourcerie", qui est une marque déposée).
 - Le Réseau régional des ressourceries. Fondé en 2017, nous en sommes adhérents-fondateurs.
 - Le Réseau des Ressourceries d'Ariège s'est réuni plusieurs fois en 2020 (en physique et en virtuel). L'association sera finalement créée en 2021. L'objectif du réseau est la mutualisation (matérielle et humaine), la diffusion d'information et globalement les économies d'échelle. Toutes les ressourceries actives en Ariège (Foix, Tarascon, Oust, Cescau et ZéroNeuf) participent à la création de ce réseau.